

Synthèse des recensements - été - 2012 / circ. 8 et 9



Travaux forestiers en faveur du tétras-lyre / le Larzey

Fiche récapitulative des observations par secteur :

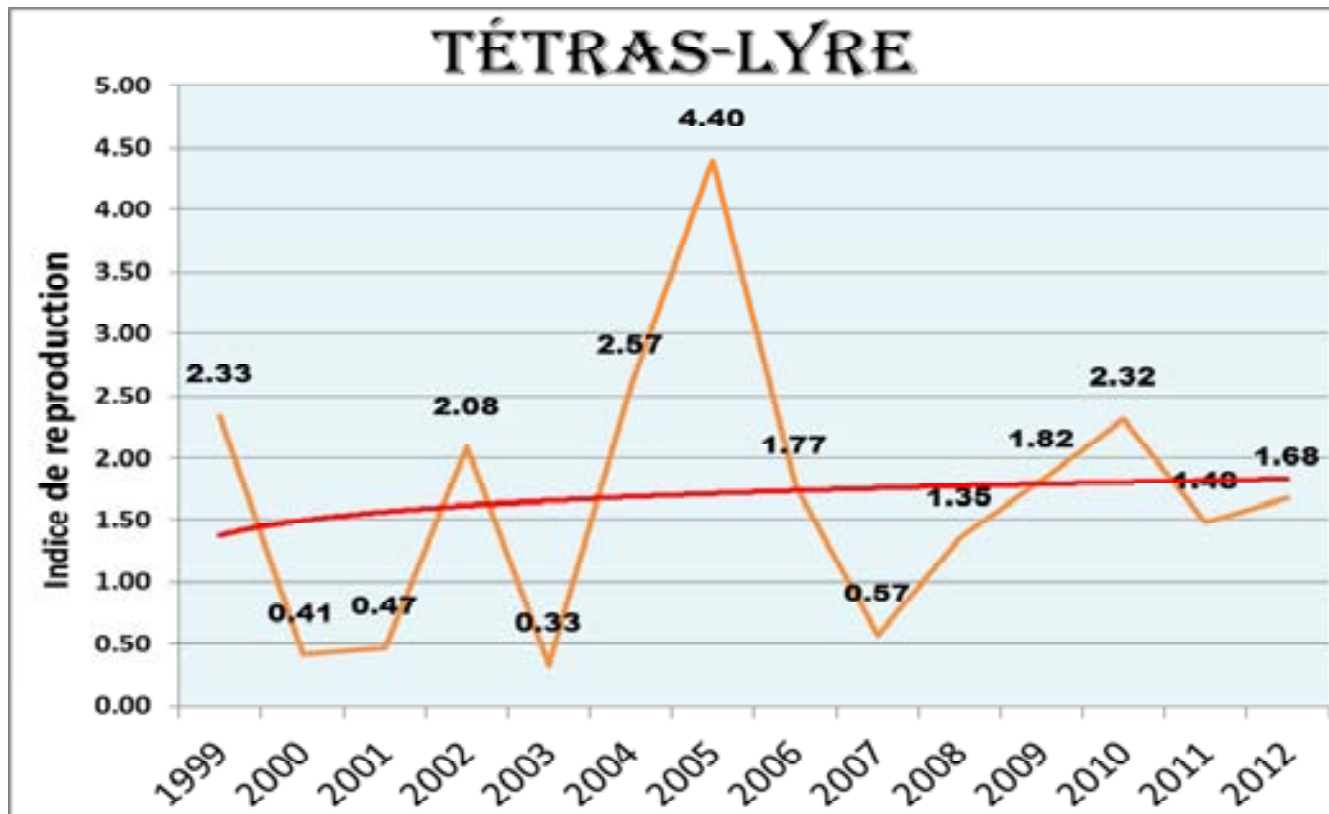
Dates	Nom du secteur	Adultes				Jeunes de l'année				non identifiés	Superficie recensée
		Coqs	Poules	S.I. (2)	Total	Coqs	Poules	S.I. (2)	Total		
03.08.2012	Montreux	2	3		5			7	7		
07.08.2012	Hongrin	1	5	1	7			2	2		
08.08.2012	Chavonnes	2	7	1	10			14	14		
16.08.2012	Arpille RC	1	2		3						
17.08.2012	Pillon	4	11	1	16	2		22	24		
	Total	10	28	3	41	2		45	47		

(2) S.I. = sexe indéterminé.

Total des oiseaux recensés 88 individus**Indice de reproduction : 1999 à 2012**

Année	Nom du secteur	Adultes				Jeunes de l'année				surface recensée ha	INDICE DE REPRODUCTION
		Coqs	Poules	S.I. (2)	Total	Coqs	Poules	S.I. (2)	Total		
1999	Dard, Vy-Boveyre	2	6	2	10	4	2	8	14	26.40	2.33
2000	tous	11	17	1	29	2	3	2	7	76.50	0.41
2001	tous	7	17	1	25	2	2	4	8	116.60	0.47
2002	tous	7	12	1	20			25	25	122.00	2.08
2003	tous	2	15		17	1		4	5	115.50	0.33
2004	tous	5	7	3	15	4	2	12	18	115.50	2.57
2005	tous	9	5		14	5	2	15	22	115.50	4.40
2006	tous	8	13	1	22	1	3	19	23	115.50	1.77
2007	tous	17	14	1	32		1	7	8	115.50	0.57
2008	tous P. Moëlle	8	20	2	30	1		26	27	201.00	1.35
2009	tous P. Moëlle	15	11	4	30	1	1	18	20	201.00	1.82
2010	tous P. Moëlle	13	19	0	32	2	4	38	44	201.00	2.32
2011	tous P. Moëlle	18	23	8	49			34	34	201.00	1.48
2012	tous P. Moëlle	10	28	3	41	2		45	47	201.00	1.68
VALEUR MOYENNE 14 ans		9	15	2	26	2	2	18	22	137.43	1.68

(2) S.I. = sexe indéterminé.



Fiche ONCFS pour info

POPULATIONS ISOLEES DE MOINS DE 200 ADULTES	AUTRES POPULATIONS		
	le prélèvement dépend de la reproduction		
	moins d'un jeune par poule adulte	1 à 1,8 jeune par poule adulte	plus de 1,8 jeune par poule adulte
PAS DE CHASSE	0 à 5%	5 à 15%	15 à 20%

Le canton de Vaud a fixé comme règle : moins d'un jeune par poule = pas de chasse

Au terme de la dernière journée de recensement au col du Pillon, les personnes concernées et présentes se sont concertées pour émettre et transmettre à la Conservation de la faune un préavis favorable à la pratique de la chasse en 2012.

L'indice de reproduction est supérieur à 1 jeune par poule adulte (**indice 2012 / 1.68 jeunes par poule**). Ce résultat permet donc à la Conservation de la faune d'autoriser la chasse du tétras-lyre dans les Alpes et Préalpes vaudoises en 2012.

Remarques :

Dans l'ensemble, les 5 journées se sont bien déroulées. La collaboration entre les chasseurs, les forestiers, les ornithologues naturalistes et les surveillants de la faune a permis:

- d'effectuer ces recensements dans un esprit de transparence
- de s'ouvrir à l'écoute les uns et des autres
- d'échanger des idées et des informations.

Il est à relever qu'aucun accident n'est venu assombrir les comptages de cette année.

A améliorer :

- la discipline et la systématique des déplacements dans le terrain
- de prendre le temps d'effectuer le comptage, sans stress et sans contrainte horaire
- la discipline des chiens (respect des oiseaux)
- la recherche des secteurs d'élevage des jeunes (Arpille RC et alentours)

Remerciements

Merci à toutes et à tous, pour votre engagement, votre enthousiasme, votre tolérance et votre bonne humeur.

Remerciements à la Diana vaudoise pour la participation au repas pris au restaurant du col du Pillon, le dernier jour du comptage.

